



DM-2025/082

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU MAIRE

Communication – Guide des associations et des commerces 2025 – PRINT CONSEIL

Le Maire de Royat,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L 5211-1, L 52112, L 2122-22 et L 2122-23,

VU le Code de la commande publique, et notamment ses articles R2100-1 à R3381-4, applicable à compter du 01/04/2019 concernant la passation des marchés publics,

VU le décret n°2019-1344 du 12 décembre 2019 modifiant certaines dispositions du code de la commande publique relatives aux seuils et avances,

VU la Délibération du Conseil municipal D2023-074 en date du 13/12/2023 donnant délégation à M. le Maire d'un certain nombre de compétences,

VU la délibération du Conseil municipal n° D2025-024 en date du 09/04/2025 portant approbation du budget primitif 2025 de la ville de Royat,

VU la proposition de l'entreprise PRINT CONSEIL en date du 01/07/2025,

CONSIDERANT qu'il y a lieu de prévoir la réalisation du Guide des associations et des commerces 2025 de la ville de Royat,

CONSIDERANT que cette dépense est inscrite au budget primitif 2025 du budget principal de Royat,

DECIDE

Article 1 : L'entreprise PRINT CONSEIL, sise 28 Avenue Jean Moulin 63540 ROMAGNAT, est retenue pour la réalisation du guide des associations et des commerces 2025 de la ville de Royat pour un montant de 2 950.00 € TTC soit **3 540.00 € TTC**.

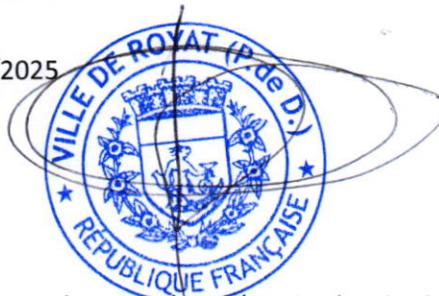
Article 2 : Les caractéristiques et le contrat sur les bases précitées sont annexés à la présente décision.

Article 3 : Ampliation de la présente décision à :

- Monsieur le Trésorier Principal Clermont Métropole
- L'entreprise PRINT CONSEIL
- Mme la Directrice Générale des Services pour exécution.

Fait à Royat, le 04/08/2025

Le Maire,
Marcel ALEDO



Le Maire,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification, par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site Internet www.telerecours.fr.



PRINT CONSEIL
IMPRIMERIES

Romagnat, le mardi 01 juillet 2025

MAIRIE DE ROYAT
Madame MARIE HEID
46, Boulevard Barrieu

63130 ROYAT

Nous vous remercions de votre demande de prix et vous prions de bien vouloir trouver ci-dessous notre meilleure offre pour la réalisation de :

Devis n° : 041057/00
Référence : Brochures A5 - 44 pages
GUIDE DES ASSOCIATIONS ET COMMERCE 2025

Descriptif : Brochure 44 pages
Format fini : 14.85 x 21.00 cm
Format ouvert : 29.70 x 21.00 cm
Papier : Couché Satin PEFC 135 g/m²
Éléments fournis : fichiers numériques
Impression : Quadri recto/verso

Façonnage : 2 piqures métal

Mise sous bande par 25 ex.
Mise en caisse carton

Fichier pour impression vers le 15 juillet

Livraison : 1 point Mairie de Royat 31 juillet maxi

+++ DEVIS HORS RETROCESSION REGIE PUB +++

Délai de réalisation : x jours après validation du BAT

Prix total pour : 4 000 ex 2 950.00 € H.T.

Ce devis, valable 15 jours, est réalisé au cours du jour du papier et des matières premières. 3540 TTC
Il pourra être réactualisé le jour de la commande en fonction des hausses récurrentes des cours des matières premières et du papier.
Pour toute 1ère commande ou facture, paiement total à la commande.
Pour toutes les commandes supérieures à 5000 € HT, 30% d'acompte à la commande.

Nous espérons vivement la faveur de vos ordres et vous en remercions par avance.

Votre contact commercial : **Mikaël De Matos** 07 85 05 53 33 m.dematos@printconseil.fr

La signature de la présente offre vaut pour acceptation de nos conditions générales.

Quantité commandée :

Remise des éléments le :

Livraison souhaitée le :

.....

.....

.....

Signature et Cachet de l'entreprise :

COORDONNÉES BANCAIRES

CEPAL - IBAN FR76 1871 5002 0008 1013 6755 126 - CEPAPFRPP871 | B POP - IBAN FR76 1680 7003 4140 0214 5126 128 - CCBPFRPPGRE

